

Projet phare dans le cadre de Esch 2022 ?

Le long périple du « Centre national de la culture industrielle »

Antoinette Lorang
Antoinette Reuter

En 2019, neuf ans après le vote de la loi relative à la mise en valeur des hauts fourneaux, le projet d'un Centre national de la culture industrielle (CNCI), reporté à l'époque dans l'attente d'une conjoncture économique plus favorable, n'a pas officiellement été remis en selle. Dans le contexte de la capitale européenne de la culture Esch2022 et du projet « Réserve de biosphère » de l'Unesco, l'idée de créer un centre de la culture industrielle a néanmoins gagné de nouveau en actualité. Il est donc utile de rappeler la genèse du projet et les principaux éléments dont il se composait initialement.

1970-2000 Les premiers efforts de mise en réseau

Pendant quelque 125 ans, le Sud du Luxembourg a vécu au rythme des activités minières et sidérurgiques. A ce jour, l'environnement naturel, les paysages urbains, la démographie du Bassin minier gardent l'empreinte de cette réalité économique, même si ne restent actuellement en activité que deux sites de production sidérurgique majeurs, Belval et Differdange.

A partir des années 1970, la sidérurgie luxembourgeoise subit le contrecoup de la crise mondiale du fer et de l'acier. L'extraction minière est arrêtée, des usines sont abandonnées, voire démantelées. Les villes du Bassin minier se retrouvent sinistrées. Recettes qui fléchissent, exode urbain, chômage ou sous-emploi endémique, équipements collectifs à l'abandon.

Devant la grisaille qui s'installe, des réactions identitaires et mémorielles se font jour. Elles se donnent comme objectif de maintenir, de valoriser et d'animer des lieux qui pendant des décennies n'ont pas

seulement fait la richesse de la région, mais également assuré l'indépendance économique du Luxembourg. Ces initiatives issues généralement de la société civile – portées souvent par d'anciens mineurs, ouvriers sidérurgistes, cheminots ou amateurs éclairés – sont parfois relayées par les municipalités.

A partir de 1983 (modification de loi de 1927 sur la protection du patrimoine), le patrimoine technique, industriel et scientifique peut faire l'objet d'interventions de sauvegarde de la part des autorités nationales. En conséquence le « Service des Sites et monuments » se dote d'un département consacré à ce type de patrimoine et met en chantier à partir de 1986 le projet phare du « Parc industriel et ferroviaire du Fond-de-Gras ».

Dès 1987, l'idée de « circuits culturels interdisciplinaires du Bassin minier » se fait jour. Elle est portée par des personnes issues des municipalités du Bassin minier, d'administrations nationales (exemple SSM) et du monde associatif. Partant des lieux patrimoniaux déjà existants à l'exemple du Musée des Mines à Rumelange ou du pôle ferroviaire du Fond de Gras, ses promoteurs envisagent dans une brochure largement diffusée « Wat geschitt mam roude Buedem ? » une mise en valeur décentralisée de l'histoire et de la mémoire de la sidérurgie dans le Bassin minier. Afin d'éviter la redondance et le gaspillage de moyens, il est suggéré que les différentes communes s'emparent d'un thème spécifique. De la sorte se trouverait garantie une lecture globale de l'histoire du Bassin minier à travers une complémentarité des lieux. A noter qu'il s'agit en l'occurrence d'un projet conforme aux

approches muséographiques générales de la décennie, rejoignant la mouvance des « écomusées ».

En 1989, ces démarches se trouvent consolidées par la mise en place de la « Fondation Bassin Minier ». Dotée de moyens publics, celle-ci est gérée au départ par des représentants des ministères et des municipalités concernés ainsi que par des personnalités issues du patronat sidérurgique et du monde syndical. La mission de cet organisme est d'initier et d'accompagner des activités scientifiques, culturelles et socioculturelles en faveur du Bassin minier. En effet, il n'y a au sein du Centre universitaire qui, à l'époque, représente l'enseignement académique et la recherche au Luxembourg aucun projet notoire consacré à l'histoire du Bassin minier et de la sidérurgie. Dans le cadre de ses activités et réflexions, la fondation organise notamment en 1994 un déplacement dans la Ruhr, alors en pleine reconversion.

Il convient de rappeler que la même année que la « Fondation Bassin Minier », l'asbl « Minettsdapp, Kultur am Süden », qui regroupe les commissions culturelles de 14 municipalités du Sud voit le jour. Elle se propose de promouvoir l'activité culturelle dans une région alors encore pauvre en infrastructures ad hoc.

Par ailleurs il semble utile de ne pas oublier l'amorce d'une décentralisation culturelle mise en œuvre par les pouvoirs publics nationaux à partir de 1990 à travers la mise en place du service des animations culturelles régionales.

Parallèlement, la sauvegarde des hauts fourneaux de Belval émerge comme l'un des thèmes majeurs dans le domaine du patrimoine industriel.

Le 17 décembre 1996, la Chambre des Députés adopte à l'unanimité une motion tendant à conserver l'un des deux hauts fourneaux existants, « à étudier la possibilité de transformer ledit haut fourneau en musée industriel, au sein d'un concept global de valorisation des sites d'archéologie industrielle du Bassin Minier » et « à engager des négociations avec nos partenaires de la Grande Région pour créer un réseau des sites d'archéologie industrielle dans la Grande Région ».

Le 27 août 1997, le dernier haut fourneau du Bassin Minier luxembourgeois, le haut fourneau B à Esch-Belval, cesse ses activités.

Le 16 juillet 1998, la Chambre des Députés adopte une deuxième motion en vue de l'acquisition du haut fourneau B par l'Etat, le haut fourneau A ayant



© forum

été cédé au préalable par l'Arbed en tant que « cadeau au peuple luxembourgeois ».

Le 18 juillet 2000, le Ministère de la Culture, de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur procède à la mise sur l'Inventaire Supplémentaire des Sites et Monuments Nationaux des hauts fourneaux A et B d'Esch-Belval et de leurs installations annexes.

A partir de l'émergence du projet de reconversion de la friche de Belval-Ouest, les réflexions de la Fondation Bassin Minier se déplacent de l'idée d'une sauvegarde décentralisée du patrimoine sidérurgique vers l'urgence des débats autour du maintien et de la mise en valeur des hauts-fourneaux eschois. Aussi, c'est sur cette problématique que se focalise le rapport d'un groupe de réflexion composé de personnes ressources indépendantes convoqué par Monsieur Guy Linster, secrétaire de la Fondation Bassin Minier, à la demande de Madame Erna Hennicot-Schoepges, ministre de la Culture. Si l'idée d'un lieu tête de réseau installé à Belval et dédié à l'histoire et à la culturelle industrielle dans le Bassin minier y est esquissée, le rapport ne s'interroge pas sur les conditions d'un fonctionnement décentralisé. Le projet élaboré recoupe là encore les approches muséographiques générales à l'œuvre à l'heure des « centres d'interprétation ».

Le projet de CNCI élaboré par le Fonds Belval

Avec la décision de réaliser sur la friche industrielle de Belval-Ouest une Cité des Sciences, le gouvernement luxembourgeois prend l'option de revaloriser les hauts fourneaux en y intégrant un Centre national de la culture industrielle (CNCI). Le Fonds Belval, créé en 2002, maître d'ouvrage de la Cité des Sciences, est chargé des études préliminaires pour la conservation et la mise en valeur des hauts fourneaux ainsi que pour l'élaboration d'un concept pour le CNCI.

Le CNCI a pour vocation de valoriser le site des hauts fourneaux de Belval et de devenir un centre d'information et de documentation à rayonnement national et transfrontalier.

Les réflexions du groupe de travail dit «Linster» (mars 1998) ont été interrompues et sont donc devenues sans objet dès lors qu'un groupe de travail officiel parallèle composé essentiellement de représentantes et représentants d'administrations publiques nationales est institué par le Fonds.

Le nouveau groupe de travail se réunit régulièrement de juillet 2002 à décembre 2003. Le dossier issu de ses travaux propose la localisation du CNCI à Belval, mais envisage en même temps le fonctionnement d'un réseau décentralisé de lieux consacrés à des problématiques particulières.

Le concept du CNCI résultant de ces réflexions est présenté dans le cadre d'une exposition à la Kulturfabrik à Esch en septembre 2004 et fait l'objet d'une publication. A la même occasion, le ministre de la Culture François Biltgen mène un débat public avec les membres potentiels du réseau prévu dans le concept du CNCI.

En parallèle, le Fonds Belval fait des études relatives aux travaux préliminaires en vue de la réalisation du CNCI sur le site des hauts fourneaux à Belval. Les travaux de sécurisation et de stabilisation, une étude de concept pour le CNCI et le démantèlement d'une partie des structures industrielles font l'objet de la première loi du 17 novembre 2003. A la suite, le Fonds élabore un concept pour la conservation des hauts fourneaux qui sera confirmé par le gouvernement le 18 février 2005. Les travaux de démantèlement commencent en janvier 2007 et sont clôturés en 2009.

Dans sa réunion du 8 avril 2009, le Conseil de gouvernement approuve le «projet de loi relatif aux travaux de restauration et d'aménagement des installations industrielles des hauts fourneaux A et B de Belval dans l'intérêt du Centre National de la Culture Industrielle» et «marque son accord de principe avec la création d'un Centre National de la Culture Industrielle [...]». Le projet de loi est déposé le 8 septembre 2009. Le Conseil d'Etat approuve le projet de loi sans opposition formelle dans son avis du 18 décembre 2009.

Le CNCI, tel que prévu dans le projet de loi a pour vocation de valoriser le site des hauts fourneaux de Belval et de devenir un centre d'information et de documentation à rayonnement national et transfrontalier. Il se compose principalement de quatre volets :

1. le haut fourneau et son parcours de découverte
2. le centre d'information, de documentation et de recherche
3. l'offre d'activités culturelles, pédagogiques et de formation

4. le réseau des musées de l'industrie, des sciences, des techniques et des migrations humaines.

La création d'un réseau des musées et des sites liés à l'industrie, aux sciences, aux techniques, au travail et aux migrations humaines part du constat que la plupart des structures existantes ne disposent pas des moyens et du personnel suffisant pour assurer les tâches incombant à une gestion professionnelle pourtant nécessaire pour garantir leur survie. Ainsi le réseau de la culture industrielle a pour principaux objectifs :

- garantir le flux d'informations entre les différents partenaires en vue de la coordination des manifestations
- assurer une communication commune (création d'une plate-forme de communication en vue de la promotion des différents sites)
- assurer la formation de guides
- aider à développer des projets (expositions, activités pédagogiques et de formation, etc.)
- l'édition de publications (p. ex. offres pédagogiques, matériel de publicité)
- soutenir la recherche scientifique nécessaire au développement de projets.

La mise en réseau devra contribuer à rendre plus visibles les structures existantes et leurs activités. La coopération permettra de développer des synergies, de bénéficier des expériences des autres et d'optimiser les moyens.

Les membres du réseau

Dans ce réseau, les structures existantes maintiennent leur autonomie de gestion et de programmation, elles sont des partenaires indépendants au sein du projet global du CNCI. Un comité est créé pour assurer la communication au sein du réseau et pour délibérer sur des démarches communes. Les projets sont avisés par un comité scientifique.

Le projet du CNCI prévoit la mise en réseau de structures établies sur l'ensemble du pays et non seulement dans le Bassin Minier et évoque comme membres potentiels :

le Musée National des Mines de Fer de Rumelange, le Parc industriel et ferroviaire Fond-de-Gras, l'Entente Mine Cockerill à Esch-sur-Alzette, le Musée Eugène Pesch de Lasavange, le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines de Dudelange, le Musée de la Vie Rurale à Peppange, la Mine de Cuivre de Stolzenburg, les anciennes Ardoisières de Haut-Martelange, le Musée de la Draperie d'Esch-sur-Sûre, le Musée de l'Imprimerie à Grevenmacher, l'ancien Abattoir Kulturfabrik à Esch-sur-Alzette, le

Le projet du CNCI prévoit la mise en réseau de structures établies sur l'ensemble du pays et non seulement dans le Bassin Minier

Musée d'Art brassicole et de la Tannerie à Wiltz et le Musée de la Brasserie à Diekirch, le Musée Viti-Vinicole à Ehnen, le Musée Henri Tudor à Rosport, le Musée National d'Histoire Naturelle, le Musée National d'Histoire et d'Art (section histoire industrielle) à Luxembourg, le Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg (histoire industrielle), le Conservatoire National des Véhicules Historiques à Diekirch et le Musée des Tramways et de Bus à Luxembourg.

Ce réseau pourra s'élargir à d'autres structures qui se créeraient. Il prévoit aussi l'adhésion à des réseaux transfrontaliers et internationaux, par exemple la «Route de la Culture Industrielle Sarre-Lor-Lux» et la «Route du Fer» dans le bassin de Longwy. Ou encore la «European Route of Industrial Heritage (ERIH)».

Par ailleurs, le CNCI coopérera avec des partenaires publics et privés avec lesquels il entretient des relations continues et à différents niveaux. Parmi ces partenaires on distingue les ministères, l'Université et les centres de recherche, les structures et acteurs des secteurs de l'éducation, de la culture, de l'économie, les institutions similaires à l'étranger, la population locale.

Le projet de réseau proposé dans le projet de loi est plus explicite sur les conditions de fonctionnement d'un réseau que le dossier du groupe de travail «Linster», suggérant des plages de coopération et des modes de redistribution entre les membres. Cependant, il donne pour acquis un préalable qui ne l'est nullement, à savoir qu'il y ait dans la durée un nombre suffisant et stable de partenaires pouvant entrer valablement en dialogue entre eux et avec une tête de réseau. Or, il s'avère dans les faits que les maillons supposant former la chaîne, s'ils fonctionnent correctement, le font souvent sur la corde raide, manquant de moyens matériels... Il serait donc utile que toute réflexion sur un réseau débute par une analyse de la situation des maillons potentiels de la chaîne et par la consolidation de ceux-ci. Mais voyons d'abord la suite du projet.

En date du 10 février 2010, les membres de la Commission du Développement durable et de la Commission de la Culture de la Chambre des Députés se renseignent sur les détails du projet auprès des responsables du Fonds Belval et procèdent à une visite des lieux sur le chantier des hauts fourneaux. Compte tenu de l'urgence d'intervention sur les structures métalliques en voie de dégradation, la Commission du Développement durable propose dans sa réunion du 17 mars 2010 de modifier le projet de loi en prévoyant deux phases pour la réalisation des travaux. Lors de cette même réunion et suite à ses décisions antérieures, le gouvernement confirme sa volonté de

conserver les hauts fourneaux et de réaliser le CNCI. Néanmoins, la situation économique du Grand-Duché a connu une rupture sensible au cours des deux dernières années nécessitant une révision des budgets pour les années à venir afin de réduire les dettes de l'Etat. La Commission du Développement durable décide d'adapter le projet à l'évolution économique et de prévoir dans une première phase le traitement des surfaces et la restauration des hauts fourneaux en vue de leur conservation et leur intégration dans le nouveau contexte urbain qui devra être entreprise sans délai.

Au cours de sa réunion du 17 mars 2010, la Commission parlementaire décide de commun accord avec les ministres concernés de scinder le projet de loi et de donner une priorité absolue aux travaux de restauration et d'aménagement des hauts fourneaux et de réaliser le CNCI seulement dans une deuxième étape.

Le 29 juin 2010, une motion est adoptée par le parlement ayant pour sujet de reporter la réalisation du CNCI sans l'abandonner et d'en prévoir la réalisation dès que la situation financière de l'Etat le permettra; d'élaborer et de poursuivre un concept pour le CNCI en étroite collaboration avec la commission de la culture.

La loi relative à la mise en valeur des hauts fourneaux A et B de Belval entre en vigueur le 3 août 2010.

Le premier volet du CNCI est réalisé suivant le projet de loi. Le parcours de visite est opérationnel depuis juillet 2014, le haut fourneau A est ouvert pour des visites guidées et des visites libres. Une exposition sur la Cité des Sciences et le développement historique du bassin minier a été mise en place dans le bâtiment masse noire: une deuxième petite exposition sur les mutations du paysage de l'agglomération transfrontalière Esch-sur-Alzette / Villerupt a été inaugurée en juillet 2016. Chaque année, la fête des hauts fourneaux, organisée par le Fonds Belval, fédère des associations locales à des projets internationaux marquant un highlight culturel de l'année.

Les autres volets n'ont pas été réalisés ou seulement de façon embryonnaire. Le centre de documentation, de recherche et d'activités pédagogiques sur l'histoire technique, l'impact social et urbain des usines sidérurgiques du bassin minier et des régions transfrontalières fait toujours défaut. De même que le réseau entre les acteurs de la culture industrielle, bien que plusieurs initiatives aient été prises entre-temps, notamment par la Fondation Bassin Minier et par l'ORT Sud.

Il serait donc utile que toute réflexion sur un réseau débute par une analyse de la situation des maillons potentiels de la chaîne et par la consolidation de ceux-ci.



2012-2017 Initiatives dans l'intérêt d'un réseau

Le Festival de la Culture industrielle et de l'Innovation

Suite à la décision de reporter la fondation du CNCI, la Fondation Bassin Minier se propose de continuer les démarches en vue de la création d'un réseau de coopération entre les acteurs culturels de la région sud. Au sein de son comité de pilotage, elle développe dès 2012 le concept d'un festival de la culture industrielle fédérant les principales institutions et initiatives autour d'un projet concret. Le festival a lieu à deux reprises fédérant à chaque fois une trentaine d'acteurs.

La Fondation Bassin Minier a assuré la conception, la coordination et la communication de l'événement qui s'étendait sur la période de deux mois, de mai à début juillet. Conçu au départ comme biennale, le festival a dû être abandonné faute de structure professionnelle pouvant prendre la relève.

Le Minettour

Elaboré par l'ORT Sud (Office Régional du Tourisme), le Minettour représente un réseau touristique opérationnel en 2017 fédérant 5 sites (Mi-

nett-Park Fond-de-Gras, Cité des Sciences et Hauts Fourneaux Belval, Musée de la Mine Cockerill, Musée National des Mines de Fer Rumelange, Centre de Documentation sur les Migrations Humaines Dudelange). Ce réseau constitue une bonne base pour développer un réseau plus grand regroupant tous les sites muséaux et touristiques.

L'avenir de la culture industrielle au Luxembourg

Dans la perspective de la Capitale européenne de la culture Esch 2022 et de la labellisation de la région du Sud comme « Réserve de Biosphère » de l'UNESCO un nouvel élan s'est emparé du Sud. Un groupe de travail ad hoc (Eise' Stol) rassemblant la plupart des acteurs de la culture industrielle du bassin minier essaye de faire avancer le dossier. Coordonné par l'infatigable Robert Garcia, ce groupe organise des rencontres, conférences et séminaires afin de trouver enfin un consensus politique pour pérenniser ce qu'il reste du patrimoine industriel du Luxembourg. ♦

Les initiatives culturelles nées depuis 2000 dans le bassin minier

De nombreuses nouvelles structures et initiatives nées depuis les deux dernières décennies reflètent le développement culturel dynamique dans le sud du pays :

2000	Fondation de l'Amicale Schëfflenger Kolonien	2012	Wax-Konscht-Millen Pétange (réaffectation d'un ancien moulin pour manifestations culturelles)
2006	Fondation de l'Amicale des Hauts Fourneaux A et B de Belval	2014	Ouverture au public du site des hauts fourneaux à Belval (visites, expositions et spectacles)
2007	Capitale européenne de la Culture, avec entre autres la mise en valeur temporaire de la Halle des Soufflantes à Belval et de la Halle à Dudelange	2015	Creative Hub 1535° à Differdange (réaffectation de plusieurs halls industriels pour accueillir des start-ups, des créatifs culturels et des entreprises)
2008	Espace H2O à Differdange-Oberkorn (réaffectation d'un ancien réservoir d'eau en galerie culturelle)	2016	DKollektiv (collectif d'artistes installé sur les friches industrielles de Dudelange)
2010 & 2011	Sentiers Rouges Schiffflange-Kayl-Tétange (création d'œuvres artistiques sur parcours de promenades)	2017	Ouverture du premier <i>Science Center</i> à Differdange (expositions et animations)
2012	Château d'eau à Dudelange (réaffectation d'un château d'eau; inauguration de l'exposition <i>The Bitter Years</i> sur le site de l'ancienne usine à Dudelange)		
			En cours en 2019: Création d'un musée du travail au sein de la Schungfabrik à Tétange